PANNEAU AIRE DE JEU ARBRE
Référence : 05189

RESUME

Le panneau réglementaire répond à la présence obligatoire d'un panneau informatif sur une aire de jeux selon le décret n° 96-1136 article 4.

Le panneau est personnalisable et le texte doit nous être fournis en entier à droite prévu à cet effet. Il est composé de compact stratifié, matériau résistant aux chocs et aux variations de température.

Le panneau est de dimensions H 700 × L 700 mm et d'épaisseur 10 mm. Ce dernier est inséré dans un mât d'une hauteur de 1800 mm.

Le déchargement des produits est donc à votre charge. Prévoir un engin de manutention. Consultez nos modalités de livraison en bas de page.

Les points forts :

- Fabrication française
- Robuste
- Mât fourni
- Anti-graffiti
- Personnalisable
- Conforme au décret n° 96-1136 article 4

DESCRIPTION

Pourquoi utiliser un panneau réglementaire aire de jeux ?

Le décret n° 96-1136 article 4 de 1996 stipule qu'un panneau réglementaire doit être affiché de façon visible, lisible et indélébile à chaque entrée d'une aire de jeux ou à proximité des équipements. On entend par aire de jeux tous les lieux spécialement aménagés avec des équipements pour qu'ils soient utilisés, de façon collective, par des enfants.

Le panneau est personnalisable et le texte est à définir. Il doit y apparaître :

- La tranche d'âge conseillée des enfants pour l'utilisation des équipements
- Le nom et numéro de téléphone de l'exploitant de l'aire de jeux
- Un rappel stipulant que les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte accompagnant

Le panneau en forme d'arbre est de dimensions h 700 × L 700 mm et d'épaisseur 10 mm. Il est composé de compact qui est un stratifié constitué de plusieurs couches de papier kraft imprégné de 30 % de résine phénolique thermodurcissable. Ce dernier présente de nombreux avantages : il est résistant aux chocs, au vandalisme et il est traité anti-graffiti. De ce fait, il est durable et vieillit très bien dans le temps.

Le panneau est inséré dans un mât de dimensions 120 × 120 mm et d'une hauteur de 1800 mm. Le mât est constitué de pin, bois robuste et résistant. Il réagit bien aux variations de température et ne se déforme pas au fil du temps.

La fixation du mât se fait par scellement dans un bloc de béton et vous devrez creuser un trou de 50 cm. Ce type de pose est fortement recommandé pour les poteaux de plus de 1,30 m de hauteur, car elle offre une grande résistance. En effet, il permet au poteau d'être stable et bien ancrée dans le bloc de béton.

Vous pouvez retrouver sur notre site, le panneau interdiction de fumer disponible en autocollant, PVC rigide et PVC rigide avec

adhésif au dos, dont la présence est obligatoire conformément au décret n° 2015-768 du 29 juin 2015.

Découvrez également d'autres modèles de panneaux pour aires de jeu :

- Panneau pour parcs et jardins personnalisable disponible sous différentes formes animales
- Panneau avec mention "interdiction de fumer"

En savoir plus : Les réglementations liées à l'installation d'une aire de jeux sur notre blog

Caractéristiques techniques

Couleur : Vert

Poids : 18 kg

Dimensions panneau :

- Hauteur : 700 mm
- Largeur : 700 mm

Matière : Compact stratifiée

Fixation : Par scellement dans un bloc de béton

Épaisseur : 10 mm

Dimensions du mât : 120 × 120 mm

Hauteur du mât hors sol : 1500 mm

Hauteur totale du mât : 1800 mm

Condition : Livré non monté

Livraison :

Les produits sont livrés sur palette par un camion semi-remorque non équipé d'un hayon. Le déchargement des produits est donc à votre charge. Prévoyez un engin de manutention. Si vous n'êtes pas équipé de chariot type Fenwick ou que le passage d'un camion semi-remorque est impossible, veuillez nous contacter pour que nous puissions organiser la livraison avec un camion plus petit, équipé d'un hayon.